



PROCÈS-VERBAL

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le **mardi 16 janvier 2024 à 18 h 30** à la bibliothèque de l'école

Présences :

Parents

- Isabelle Bolduc
- Jonathan Gaudreault-Néron
- Claudette Jean
- Isabelle Lavallée (s)
- Andréanne Lavoie
- Brigitte Lavoie
- Marisol Michaud
- Hélène Thivierge
- Isabelle Tremblay

Représentants des élèves

- Olivia Giroux
- Sandrine Lizotte

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay
- Chloé Girard (s)

Personnel de soutien

- Samuel Guay

Enseignants

- Stéphane Côté
- Julie Dion
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Karine Simard (s)
- Frédérique Tremblay
- Gabriel Turcotte

Assistants à la rencontre

- Martin Morasse, directeur
- Marianne Tremblay, gest. admin.
- Vanessa Tremblay, secrétaire d'école

(s) : Substitut

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par madame Isabelle Bolduc à 18 h 30.
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 23-24-032

CONSIDÉRANT que monsieur Martin Morasse a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Turcotte et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- Point 10 : Compétition First Robotique du 29 février au 2 mars 2024 (approbation) ;
- Point 12.2.3 : Plan de rattrapage.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023

CÉ 23-24-033

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique.

IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean, **APPUYÉ** par monsieur Gabriel Turcotte et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 28 novembre 2023 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Suivi au procès-verbal du 28 novembre 2023

5.1. Point 7.2. Réveillon de Noël

La formule du réveillon de Noël était différente cette année. Un brunch a été servi aux élèves ayant préalablement acheté leur billet et des activités avaient lieu jusqu'à 13h40. Un total de 310 élèves absents a été comptabilisé lors de cette journée. Un taux de participation moindre est constaté en comparaison aux années passées. Somme toute, les élèves présents ont très bien participé aux activités.

5.2. Point 7.3. Journées d'activités hivernales

CÉ 23-24-034

Les journées d'activités hivernales se tiendront les 7 et 8 février 2024. Plusieurs choix d'activités locales et moins coûteuses sont offerts. Des méthodes de paiements sont discutées pour faciliter les parents et de ce fait, le paiement par Interac sera disponible. La possibilité d'acquitter le paiement par facture scolaire, chèque ou argent comptant reste valide. S'il y a une tempête lors de ces journées, les activités sont annulées et l'argent remis aux parents.

IL EST PROPOSÉ par madame Brigitte Lavoie, **APPUYÉ** par monsieur Samuel Guay d'**APPROUVER** les journées d'activités hivernales ;

DE MANDATER la direction de clarifier la priorité des places pour certaines activités.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.



5.3. Point 14.2.2. Règlement sur la procédure d'examen des plaintes

Monsieur Martin Morasse présente aux membres le site Internet du Centre de services scolaire où il est indiqué le règlement sur la procédure d'examen des plaintes. La mention d'un délai de traitement de 10 jours ouvrables y est indiquée.

5.4. Point 14.2.3. Planification de la consultation obligatoire des élèves

Une rencontre est prévue le 19 janvier 2024. Des élèves d'adaptation scolaire seront consultés lors des prochaines rencontres.

6. Représentantes des élèves

CÉ 23-24-035

6.1. Thématique vestimentaire de la Saint-Valentin (approbation)

La journée thématique vestimentaire de la Saint-Valentin aura lieu le 14 février 2024. Des vêtements de couleur rouge, blanc et rose sont autorisés. Les activités sur l'heure du dîner sont en cours d'organisation.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Gaudreault-Néron, **APPUYÉ** par madame Claudette Jean d'**APPROUVER** la thématique vestimentaire de la journée du 14 février 2024.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

7. Sondage d'appréciation de la journée civile du 9 janvier 2024

Le 9 janvier 2024 avait lieu la 2^e journée en tenue civile pour les élèves. À la très grande majorité, les membres du personnel ont indiqué, par sondage, que le code vestimentaire a été respecté par les élèves. Les membres parents soulèvent le commentaire que certains élèves étaient heureux de revenir de vacances en tenue civile.

8. Contenu obligatoire en orientation scolaire (approbation)

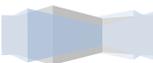
CÉ 23-24-036

Monsieur Martin Morasse présente aux membres les tableaux des contenus en orientation scolaire. Madame Isabelle Tremblay donne des précisions supplémentaires aux membres enseignants quant aux situations d'apprentissage.

Il est mentionné que les contenus en sexualité sont à venir.

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Thivierge, **APPUYÉ** par madame Claudette Jean d'**APPROUVER** les contenus obligatoires en orientation scolaire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.



9. Activité Triomph le 31 mai 2024 (approbation)

CÉ 23-24-037

Monsieur Olivier Tremblay, enseignant, pilote l'activité Triomph. Celle-ci a pour but de souligner la persévérance scolaire de 30 à 40 élèves. Pour une seconde année, la collaboration avec la sûreté du Québec est de mise afin de sensibiliser les participants au Code de la route et à la sécurité routière.

IL EST PROPOSÉ par madame Frédérique Tremblay, **APPUYÉ** par madame Hélène Thivierge **D'APPROUVER** l'activité Triomph du 31 mai 2024 ;

DE MANDATER la direction de valider l'heure d'arrivée des voitures auprès de monsieur Olivier ainsi que de voir à la possibilité que tous les élèves de l'école puissent assister à l'évènement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

10. Compétition First Robotique du 29 février au 2 mars 2024 (approbation)

CÉ 23-24-038

Monsieur Éric Maltais présente en quoi consiste la compétition First Robotique. Celle-ci se déroule à Montréal et est complètement gratuite pour les élèves. Un total de 22 élèves participe à la compétition.

IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean, **APPUYÉ** par monsieur Jonathan Gaudreault-Néron **D'APPROUVER** la compétition First Robotique.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

11. Grille-matières 2024-2025 (approbation)

CÉ 23-24-039

Monsieur Martin Morasse informe les membres que la terminologie du cours d'Éthique et culture religieuse (ECR) est changée pour Culture et citoyenneté québécoise (CCQ). Plusieurs commentaires et suggestions sont émis.

En outre, que l'offre et la demande en concentrations artistiques sont une préoccupation pour les années futures et qu'une exploration des concentrations en 1^{er} secondaire est une réflexion en cours.

Le point est soulevé que d'offrir le 1^{er} choix aux élèves entraîne parfois une contrainte d'espace. Cet enjeu sera pris en compte lors des prochaines rencontres de la grille-matières.

CONSIDÉRANT l'article 86 de la L.I.P. qui stipule que le conseil d'établissement approuve le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposé par le directeur de l'école en s'assurant :

- 1° de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre;
- 3° du respect des règles sur la sanction des études prévues au régime pédagogique.

CONSIDÉRANT l'article 89 de la L.I.P. qui stipule que la proposition de la grille-matières est élaborée avec la participation des enseignants et de certains membres du personnel de soutien et professionnel;

CONSIDÉRANT que l'équipe enseignante a été consultée lors de la rencontre collective du 6 décembre 2023 et qu'un vote à l'unanimité en faveur du statu quo de la grille-matières en a résulté;

IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean et **APPUYÉ** par madame Marisol Michaud d'**APPROUVER** la grille-matières 2024-2025 comme présentée.

12. Sujets d'information

12.1. Présidence

Aucun sujet.

12.2. Direction

12.2.1. Projet éducatif

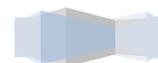
Monsieur Martin Morasse rappelle aux membres la date limite pour déposer le projet éducatif qui est en avril.

La présentation des tableaux et des objectifs chiffrés soulève plusieurs questionnements des membres. Une discussion se fera en équipe-école en lien avec les indicateurs et les cibles chiffrés. Un suivi sera fait au Conseil lors de la prochaine séance.

12.2.2. Comité d'allocation du fonds d'aide

Une rencontre avec le comité est prévue le 1^{er} février 2024.

Le SACC (service d'aide communautaire de Charlevoix) a un service d'évaluation budgétaire en partenariat avec l'école. Il peut recommander certains élèves qui ont besoin d'une aide financière. Le comité d'allocation du fonds d'aide de l'école pourra se fier au service d'évaluation du SACC pour former ses propres critères d'allocation.



12.2.3. Plan de rattrapage

Un montant d'environ 75 000\$ est alloué au plan de rattrapage scolaire. Les options suivantes sont envisagées :

- Tutorat (le matin, le midi ou après l'école) ;
- Enseignants ressources supplémentaires.

Un total de 9 enseignants a répondu positivement à l'offre de tutorat. Il est important de cibler les élèves en difficulté, mais aussi les élèves performants en prévision de leur entrée au cégep.

12.3. Comité de parents

Monsieur Éric Sullivan est désigné comme président du comité de parents.

12.4. Personnel enseignant

Aucun sujet.

12.5. Personnel de soutien

Aucun sujet.

12.6. Personnel professionnel

Aucun sujet.

13. Sujets divers

Aucun sujet.

14. Levée de la séance à 20 h 43

CÉ 23-24-040

Tous les sujets ayant été traités, **IL EST PROPOSÉ** par madame Claudette Jean, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Isabelle Bolduc
Présidente

Martin Morasse
Directrice

